

**Bazoncourt, Sanry S/Nied, Sorbey
Périscolaire**

**DOSSIER D'INSCRIPTION
ANNEE 2021/2022**

Pièces constitutives du dossier d'inscription :

L'ensemble des pièces mentionnées aux points 1 et 2 ci-dessous doit être retourné afin de constituer un **dossier complet**.

1 Documents à compléter :

- Fiche de renseignements
- Coupon réponse concernant le règlement intérieur et projet pédagogique
- Attestation de sortie d'école et transport en bus
- Feuille d'inscription (annuelle, mensuelle ou hebdomadaire)
- Fiche sanitaire

2 Documents à joindre au dossier :

- 1 photo d'identité
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Copie des vaccins
- Copie de votre (vos) feuille(s) d'imposition **du couple**
- Demande de prélèvement mandat SEPA + RIB sauf si déjà mis en place

Informations complémentaires :

Il est recommandé d'inscrire le nom et prénom de l'enfant sur les vêtements.

Matériel à fournir :

Accueil du soir : une paire de chaussons étiquetée au nom et prénom de l'enfant.

Regroupement Pédagogique :

Regroupement Pédagogique Bazoncourt, Sanry S/Nied, Sorbey 2021/2022

Règlement intérieur de l'accueil périscolaire :

L'inscription aux activités et à la cantine entraîne obligatoirement l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des prérogatives qui y sont rattachées.

L'accueil périscolaire est mis en place afin d'accueillir les enfants scolarisés dans ce regroupement aux heures qui précèdent ou qui suivent les heures de classe.

Il est ouvert uniquement pendant les périodes scolaires.

Dans le cadre du protocole COVID :

Le port du masque est obligatoire pour tous les enfants scolarisés en école élémentaire. Ce masque doit être de type chirurgical.

Les mains de vos enfants seront lavées à l'arrivée et à la sortie du périscolaire, avant de manger, après chaque passage aux toilettes, après chaque éternuement et mouchage de nez.

Objectifs de l'accueil périscolaire :

Il est destiné à offrir un mode d'accueil répondant au mieux aux besoins des familles et favoriser l'épanouissement des enfants à travers la vie collective.

Horaires d'accueil périscolaire :

Le matin avant les cours : à partir de 7 h (au plus tard à 8h10) jusqu'à leur départ pour leurs écoles respectives.

Le midi avec repas (trajet en bus de l'école au périscolaire)

Le soir après les cours (trajet en bus de l'école au périscolaire) jusqu'à **18h45 maximum.**

A noter que les élèves de maternelle ne prennent pas le bus pour aller au périscolaire, ils font le trajet à pied, accompagnées par des animateurs compétents. Le matin, ils partent dès 8h10 à leur école à Sanry.

Les enfants issus de Bazoncourt, Berlize et Vaucremont et prenant le bus sont gardés à l'école dès leur arrivée en bus (1^{er} arrêt) jusqu'à leur prise en charge par les professeurs des écoles, le matin et juste après la pause méridienne.

Le public :

Les enfants accueillis au périscolaire doivent être scolarisés dans les écoles des communes du regroupement scolaire des écoles du bord de Nied et avoir 3 ans révolus à la date de l'accueil.

Ils doivent également être propres et autonomes.

Modalités d'inscription :

L'inscription peut se faire à l'année, au trimestre, au mois ou à la semaine par mail.

Il est possible de déposer la fiche d'inscription hebdomadaire dans la boîte aux lettres devant l'accueil périscolaire.

Le dossier doit faire apparaître clairement le nom et l'adresse de la personne destinataire des avis de paiement. En cas de changement d'informations mentionnées sur la fiche de renseignements, en cours d'année, la directrice de l'accueil périscolaire doit être avertie dans les plus brefs délais.

Tout **dossier incomplet, ne pourra faire l'objet d'une inscription.**

Le dossier d'inscription complet doit être rendu le mardi 15 Juin 2021 au plus tard.
(Avis d'imposition 2021 à fournir impérativement avant fin septembre)

Les parents doivent inscrire leur(s) enfant(s) **le JEUDI MIDI au plus tard** pour la semaine suivante en indiquant les jours et heures de garde pour le matin, le midi et le soir.

Au-delà de ce délai, l'enfant ne pourra pas être accueilli.

Les inscriptions sont bloquées et facturées. Il ne sera pas possible de faire la moindre modification.

Maladie :

En cas d'absence de l'enfant pour maladie, les heures de garde et les repas seront retirés de la facturation en justifiant d'un certificat médical pour les jours d'absences.

Une boîte aux lettres devant le périscolaire est à votre disposition ou par boîte mail periscolaire.sanry@orange.fr.

Vacances scolaires :

Les bulletins d'inscriptions doivent être rendus le **JEUDI MIDI au plus tard avant les vacances pour la semaine de la reprise.**

Au-delà de ce délai, l'enfant ne pourra pas être accueilli.

Prise en charge des enfants et transport :

Le matin : les enfants sont accueillis à Sanry sur Nied à partir de 7 H.

Aucun enfant ne sera accepté avant cette heure.

Dans le cadre du protocole COVID :

Les enfants doivent être accompagnés devant l'entrée du bâtiment (aucune entrée des responsables légaux dans le bâtiment autorisée). Pour les élèves de l'école élémentaire, il faut se présenter devant l'entrée principale et pour les élèves de la maternelle, l'entrée se fait sur le coté « aire de jeux ».

Le soir : les enfants devront être pris en charge par les parents ou la personne responsable nommément désignée, **au plus tard à 18h45 devant l'entrée prévue.**

Dans le cadre du protocole COVID :

Les responsables légaux se présentent devant l'entrée principale pour les élèves de l'école élémentaire et l'entrée se fait sur le coté « aire de jeux » pour les élèves de la maternelle.

Il est rappelé qu'aux abords de l'accueil périscolaire, toute personne doit porter un masque.

Pour tout dépassement abusif, il vous sera facturé la somme de 10€ par enfant.

Il peut vous être demandé **exceptionnellement par mail** de laisser vos enfants plus tard, si l'équipe d'animation organise un grand jeu.

Repas :

Les repas sont livrés par un traiteur. Ils comprennent une entrée, un plat chaud, un fromage ou produit laitier et un dessert.

Il est demandé à l'enfant de goûter à tout.

Il est tenu compte des allergies et autres consignes alimentaires signalées. Il est de la responsabilité des parents d'en aviser la directrice du périscolaire.

Dans le cadre du protocole COVID :

Les enfants mangent par école et par classe avec une distance entre chaque groupe.

Ils sont servis à l'assiette.

Chacun garde sa place attribuée tout au long de l'année.

L'enfant doit remettre son masque dès qu'il a fini de manger ou boire.

Ils débarrassent leur vaisselle en bout de table.

Ce fonctionnement est mis en place pour limiter tous déplacements et brassage entre les groupes.

Accueil périscolaire matin et soir

Dans le cadre du protocole COVID :

Les enfants sont installés en groupe par école et par classe avec une distance entre chaque groupe.

Du matériel dédié pour chaque groupe sera utilisé.

L'enfant doit remettre son masque dès qu'il a fini de manger ou boire.

Ce fonctionnement est mis en place pour limiter tous déplacements et brassage entre les groupes.

Médical :

Les enfants ne peuvent pas être accueillis au périscolaire en cas de maladie, de fièvre, vomissements et de maladie contagieuse...

Le protocole sanitaire exige la prise de température quotidiennement par les parents avant l'arrivée des enfants à l'accueil périscolaire.

En cas de maladie, il vous sera demandé un certificat médical avec indication du nombre de jours d'absence - concernant les maladies contagieuses, vous devez informer la directrice de l'accueil périscolaire.

Dans le cadre du protocole COVID, vous devez signaler immédiatement à la Directrice si votre enfant ou un membre du foyer a été testé positif ou est cas contact et respecter la mise à l'isolement préconisée.

Pour le retour de l'enfant, il vous sera demandé une attestation sur l'honneur, en cas de refus, l'isolement sera prolongé d'office de 7 jours.

Nous sommes tenus de respecter les directives du protocole sanitaire de la DDCS, consultable à

l'accueil périscolaire.

Aucun médicament (même homéopathique) ne sera délivré sans ordonnance du médecin.

Si un traitement en cours doit être administré à l'enfant, merci d'en informer la directrice du périscolaire et d'accompagner les médicaments d'un double de l'ordonnance.

Les médicaments devront être remis par les parents à l'équipe d'animation.

L'assurance et responsabilité :

L'assurance responsabilité civile est obligatoire, un justificatif sera demandé aux familles.

Les enfants accueillis sont soumis aux règles de bonne conduite.

L'enfant doit avoir un comportement correct pendant le temps d'accueil.

Tout comportement incorrect ou violent sera sanctionné et pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de l'enfant.

Ces règles sont valables aussi pendant le transport en bus, la directrice transmet un rapport d'incivilité au service du Grand Est et sanctionné.

Il est **strictement interdit** d'apporter à l'accueil périscolaire, tous types d'appareils (MP3, Console de jeux, téléphone portable ou montre connectée, jouets et jeux...)

Pour une raison de responsabilité et éviter tout risque de perte ou de vol.

Informations diverses :

En cas d'incident ou de maladie, la directrice préviendra les parents et les secours si nécessaire.

Les enfants sont susceptibles d'être photographiés à différentes occasions. Les parents doivent notifier par écrit dès la rentrée de leur volonté de ne pas voir publier les photographies de leur (s) enfant (s) (journal local), infos communales, affichage dans les locaux, etc.)

Intempéries :

En cas d'arrêté préfectoral interdisant le transport des enfants (neige, verglas), seuls les enfants dont les parents assurent le transport seront accueillis.

En aucun cas les enfants ne seront transportés par le personnel du périscolaire.

Tarifs 2021/2022

Quotient Familial	Matin	Pause méridienne avec repas	Soir	Journée complète
Jusqu'à 600	2,00 €	7,80 €	2,90 €	11,90 €
de 601 à 1000	2,10 €	8,30 €	3,30 €	12,90 €
De 1001 à 1400	2,20 €	8,80 €	3,70 €	13,90 €
plus de 1400	2,40 €	9,30 €	4,40 €	14,90 €
Hors regroupement	2,60 €	10,30 €	5,20 €	16,90 €

Calcul du quotient familial :

Revenu fiscal de référence

12 X (2 + nombre d'enfant à charge)

Pour calculer le quotient de votre facturation, transmettre à la directrice une copie de votre **feuille d'imposition 2021 sur revenus 2020**.

Si vous êtes en couple (même recomposé), nous fournir les feuilles d'impositions des membres du foyer.

Sans cela le tarif maximum sera appliqué lors de l'inscription.

Les factures mensuelles sont envoyées par l'intermédiaire du trésor public de Vigy.

La perception de Vigy nous impose un minimum de facturation de 15€.

Pour les inscriptions ponctuelles (matin, midi et soir), il vous sera facturé 15€ dès la première inscription jusqu'à épuisement de la somme durant l'année scolaire.

**Règlement intérieur de l'accueil périscolaire
des écoles du bord de Nied
(Règlement à conserver par les familles)**

Je soussigné(e).....
Père/Mère de(s) enfant(s).....
Atteste avoir pris connaissance de ce présent règlement.

Date

Signature(s)

**Projet pédagogique
Périscolaire
(Mis à disposition aux familles à l'accueil périscolaire)**

Je soussigné(e).....
Père/Mère de(s) enfant(s).....
Atteste avoir pris connaissance des projets pédagogiques.

Date

Signature(s)

Merci de retourner le plus rapidement possible, à la directrice du périscolaire, le coupon réponse ci-joint, dûment complété et signé.

**Regroupement Pédagogique :
Bazoncourt, Sanry S/Nied, Sorbey**

ACCUEIL PERISCOLAIRE 2021/2022

**Fiche d'inscription
Annuelle**

Période du	au
-------------------	-----------

Nom des parents	Nom Prénom de(s) de(s) l'enfant(s)
------------------------	---

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<u>Accueil matin</u> Arrivée des enfants: 7h minimum				
<u>Accueil midi</u> Arrivée des enfants : 12h04/13h30 Sorbey 12h10/13h20 Sanry 12h32/13h50 Bazon				
<u>Accueil soir</u> Arrivée des enfants: 16h35 Sanry Sorbey 16h58 Bazon Départ des enfants à 18h45 maximum				

Date et signature(s) obligatoires :

**Regroupement Pédagogique :
Bazoncourt, Sanry S/Nied, Sorbey**

ACCUEIL PERISCOLAIRE 2021/2022

**Fiche d'inscription
Hebdomadaire/Mensuelle/Trimestrielle**

Période du	au
-------------------	-----------

Nom des parents	Nom Prénom de(s) de(s) l'enfant(s)
------------------------	---

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<u>Accueil matin</u> Arrivée des enfants au plus tôt 7h et au plus tard 8h10				
<u>Accueil midi</u> Arrivée des enfants: 12h04/13h30 Sorbey 12h10/13h20 Sanry 12h32/13h50 Bazoncourt				
<u>Accueil soir</u> Arrivée des enfants: 16h35 Sanry Sorbey 16h58 Bazoncourt Départ des enfants 18h45 maximum				

Date et signature(s) obligatoires :

**Regroupement Pédagogique :
Bazoncourt, Sanry S/Nied, Sorbey
Périscolaire
2021/2022**

4-Données concernant la facturation

En cas de séparation des parents, préciser l'adresse de facturation.

5-Droit à l'image

**Je soussigné(e).....père, mère de(s)
l'enfant(s) ci-dessus dénommé(s) autorise ou n'autorise pas le
périscolaire de Sanry sur Nied à photographier ou à filmer mon (mes)
enfant(s) pendant les heures d'accueil du périscolaire et à utiliser son
image dans divers supports d'information et de communication.**

► (rayer la mention inutile)

6-Renseignements concernant le médecin traitant

Nom du médecin traitant :

Adresse :

Numéro de téléphone :

7-Autorisation d'intervention médicale

**Je soussigné(e).....père, mère de(s)
l'enfant(s) ci-dessus, autorise la directrice de l'accueil périscolaire à
Sanry sur Nied, à prévenir les services d'urgences et à prendre toutes
les mesures nécessaires dans l'intérêt de l'enfant, si l'état de santé
l'exige.**

Fait le.....

Nom, prénom.....

Signature(s)

**Regroupement Pédagogique :
Bazoncourt, Sanry S/Nied, Sorbey
Périscolaire
2021/2022**

Autorisation de sortie de l'école

Je soussigné(e).....

Responsable légal de(s) l'enfant(s).....

Autorise l'équipe pédagogique de l'accueil périscolaire de Sanry sur Nied à prendre en charge mon (mes) enfant(s) dès la sortie de classe.

Fait à

Signature(s)

Le.....

Autorisation de transport en bus

Je soussigné(e).....

Responsable de(s) l'enfant(s).....

Autorise les membres de l'équipe d'animation du périscolaire de Sanry sur Nied à transporter mon (mes) enfant(s) lors des trajets de son école jusqu'à l'accueil périscolaire, ainsi que lors des sorties exceptionnelles.

Fait à.....

Signature(s)

Le.....

**Regroupement Pédagogique :
Bazoncourt, Sanry S/Nied, Sorbey
Périscolaire**

Fiche de renseignements années 2021/2022

1- Renseignements concernant le(s) enfant(s) à inscrire

Nom prénom	Date de naissance	École fréquentée	Classe	Allergie, régime particulier, problèmes médicaux

2- Renseignements obligatoires concernant le(s) responsable(s) légal (aux)

	Père ou conjoint	Mère ou conjoint
Nom prénom		
Adresse domicile		
Profession		
Lieu de travail		
N° téléphone portable		
N° téléphone domicile		
N° téléphone professionnel		
Adresse mail		
Régime d'appartenance (régime général, fonction publique, régime agricole, autres)		
N° CAF (à défaut MSA)		

Famille : Couple Monoparental Recomposée

En cas de séparation ou de divorce, nom du ou des représentant(s) légal (aux).....

Prélèvement : oui non

3- Les personnes autorisées à récupérer le(s) enfants(s) et à contacter dans le cas ou les parents sont injoignables

Nom prénom	Qualité (grands parents, voisins, amis...)	N° téléphone



FICHE SANITAIRE DE LIAISON	1 - ENFANT	
	NOM : _____	
	PRÉNOM : _____	
	DATE DE NAISSANCE : _____	
		GARÇON <input type="checkbox"/> FILLE <input type="checkbox"/>

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ;
ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - **RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT**

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si **oui** joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ORBILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....